

██████████
rue Saint-Merry
77300 Fontainebleau

Fontainebleau, le 28 Juin 2006

Crédit Agricole ██████████
██████████

Objet : Contestation retrait par carte Bancaire

Le 21 Juin, j'ai cherché à retirer de l'argent de mon compte n°
21 ██████████ 00 au Crédit Agricole.

Un premier essai à la poste principale de Fontainebleau (300 €) s'est soldé par un échec, le distributeur me répondant que je "dépassais la limite".

Je réitérai immédiatement en demandant seulement 200 €. J'obtins la même réponse.

Dépitée, j'essayai alors d'effectuer le même retrait à la BRED, place de l'Etape, pour le même montant (200 €). J'ai obtenu la même réponse.

Je me suis alors rendue à l'agence du Crédit Agricole à Fontainebleau. Je n'eus aucune peine à retirer 300 €, mon compte étant normalement pourvu.

Quelle ne fut pas ma surprise de découvrir, quelques jours après (le 26 Juin pour être précise) que 200 € avaient été prélevés sur mon compte, sans que j'en aie vu la couleur !!!

Après consultation de vos services à Avon, il s'avère que le prélèvement indû a été effectué par la Poste.

Je viens donc par la présente vous demander de régler ce problème avec la Poste, et de me rembourser la somme de 200 €.

Merci.

██████████

P.S. : Ci-jointe une copie des transaction effectuées le 21/06/2006